

COMPTE RENDU SOMMAIRE

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DU 12 octobre 2017

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs Olivier LEONHARDT, Jacqueline DIARD (jusqu'à 22h50), Frédéric PETITTA, Brahim OUAREM, Elodie SOL, Celso LIBANIO COUTINHO (jusqu'à 23h00), Maria DE JESUS CARLOS, Farid AMRANE, Danielle VADROT, Philippe ROGER (jusqu'à 00h20), Jean POUCH, Gaël FOUILLEUL (à partir de 20h45 et jusqu'à 23h50), Nicolas MEARY, Christiane LECOUSTEY, Michel PELTIER, Isabelle PERDEREAU, Didier JOUIN, Marjolaine RAUZE, Jean-Michel BRUN, Marion LENFANT (jusqu'à 00h20), Philippe DUDIOT, Noémie HAZOUT (jusqu'à minuit), Patrice LAFAGE, Gilles MARSOLLAS, Sophie RIGAULT, Bernard ZUNINO, Joseph DELPIC, Irmgard ASTIER, Christian SOUBRA (jusqu'à 23h10), Christian BERAUD, Pascal FOURNIER, Martine BRAQUET, Norbert SANTIN, Christian KERVAZO (à partir de 22h30), Annie LECLERC, Claude BOUTIN, Celia LEGENTY, Bernard SPROTTI, Véronique MAYEUR, Véronique DABADIE, Martine THOMPSON, Gérard MARCONNET, Georges JOUBERT, Jean-Michel GIRAUDEAU, Sylvain TANGUY, Bernard FILLEUL, Eric BRAIVE, Thérèse LEROUX, Thierry ROUYER, Raymond BOUSSARDON, Philippe LE FOL (à partir de 20h10), Gilles LELU.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Excusés ayant donné pouvoir :

Mesdames et Messieurs Jacqueline DIARD (pouvoir Mme DE JESUS CARLOS à partir de 22h50), LIBANIO COUTINHO (pouvoir M. AMRANE à partir de 23h00), Philippe ROGER (pouvoir M. POUCH à partir de 00h20), Cécile BESNARD (pouvoir M. MEARY), Bernard DECAUX (pouvoir M. FILLEUL), Jocelyne GARRIC (pouvoir M. LEONHARDT), Marion LENFANT (pouvoir M. BRUN à partir de 00h20), Noémie HAZOUT (pouvoir M. LAFAGE à partir de minuit), Claude BOISSIERES (pouvoir Mme RIGAULT), Christian SOUBRA (pouvoir Mme SOL à partir de 23h10), Christian KERVAZO (pouvoir M. SANTIN jusqu'à 22h30), Jean-Marc FRESIL (pouvoir M. SOUBRA jusqu'à 22h30 puis à M. OUAREM), François CHOLLEY (pouvoir Mme DABADIE), Alain LAMOUR (pouvoir Mme THOMPSON).

La séance est ouverte à 20h00

Madame Irmgard ASTIER, doyenne de l'Assemblée préside la séance jusqu'à l'élection du Président.

Mademoiselle Elodie SOL, est désignée secrétaire de séance et procède à l'appel.

L'ordre du jour est approuvé.

La délibération suivante est adoptée à l'unanimité :

1. Installation d'un nouveau Conseiller Communautaire de Morsang-sur-Orge suite à la démission de Monsieur David AMMAR

- > **INSTALLE** Monsieur Philippe DUDIOT au sein du Conseil Communautaire.
- > **DESIGNE** Monsieur Philippe DUDIOT au sein de la commission Développement Durable / Agriculture / Espaces Naturels / Valorisation des Déchets.

Mesdames. Sophie RIGAULT, Noémie HAZOUT, Célia LEGENTY et Monsieur Farid AMRANE sont désignés assesseurs pour le déroulement des élections.

Les élections ont lieu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil communautaire. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

2. Election du Président de Cœur d'Essonne Agglomération

La candidature de Monsieur Eric BRAIVE, est enregistrée.

Est élu Président à la majorité absolue par 40 voix,

Monsieur Eric BRAIVE

Madame Irmgard ASTIER cède la présidence à Monsieur Eric BRAIVE.

3. Election des Vice-Présidents et Conseillers délégués

1^{er} Vice-Président

La candidature de Monsieur Bernard SPROTTI, Maire de Breuillet est enregistrée.

Monsieur **Bernard SPROTTI** est élu à la majorité absolue par 54 voix.

2^{ème} Vice-Président

La candidature de Madame Marjolaine RAUZE, Maire de Morsang-sur-Orge est enregistrée.

Madame **Marjolaine RAUZE** est élue à la majorité absolue par 53 voix.

3^{ème} Vice-Président

La candidature de Monsieur Frédéric PETITTA Conseiller communautaire de Ste Geneviève des Bois est enregistrée.

Monsieur **Frédéric PETITTA** est élu à la majorité absolue par 50 voix.

4^{ème} Vice-Président

La candidature de Monsieur Bernard ZUNINO, Conseiller communautaire de Saint-Michel-sur-Orge est enregistrée.

Madame Sophie RIGAULT se porte candidate.

Madame Sophie RIGAULT obtient 14 voix.

Monsieur **Bernard ZUNINO** est élu à la majorité absolue par 40 voix.

5^{ème} Vice-Président

La candidature de Monsieur Georges JOUBERT, Maire de Marolles en Hurepoix est enregistrée.

Monsieur **Georges JOUBERT** est élu à la majorité absolue par 53 voix.

6^{ème} Vice-Président

La candidature de Monsieur Nicolas MEARY, Maire de Brétigny-sur-Orge est enregistrée.

Monsieur **Nicolas MEARY** est élu à la majorité absolue par 36 voix.

7^{ème} Vice-Président

La candidature de Monsieur Christian BERAUD, Maire d'Arpajon est enregistrée.

Monsieur **Christian BERAUD** est élu à la majorité absolue par 52 voix.

8^{ème} Vice-Président

La candidature de Monsieur Sylvain TANGUY, Maire du Plessis-Pâté est enregistrée.

Monsieur **Sylvain TANGUY** est élu à la majorité absolue par 55 voix.

9^{ème} Vice-Président

La candidature de Monsieur François CHOLLEY, Maire de Villemoisson-sur-Orge est enregistrée.

Monsieur **François CHOLLEY** est élu à la majorité absolue par 46 voix.

10^{ème} Vice-Président

La candidature de Monsieur Norbert SANTIN, Maire de Saint-Germain-les-Arpajon est enregistrée.

Monsieur **Norbert SANTIN** est élu à la majorité absolue par 49 voix.

11^{ème} Vice-Président

La candidature de Monsieur Alain LAMOUR, Maire de Longpont-sur-Orge est enregistrée.
Monsieur **Alain LAMOUR** est élu à la majorité absolue par 45 voix.

12^{ème} Vice-Président

La candidature de Madame Thérèse LEROUX, Maire de Villiers-sur-Orge est enregistrée.
Madame **Thérèse LEROUX** est élue à la majorité absolue par 51 voix.

13^{ème} Vice-Président

La candidature de Monsieur Bernard FILLEUL, Maire de La Norville est enregistrée.
Monsieur **Bernard FILLEUL** est élu à la majorité absolue par 53 voix.

14^{ème} Vice-Président

La candidature de Monsieur Raymond BOUSSARDON, Maire de Cheptainville est enregistrée.
Monsieur **Raymond BOUSSARDON** est élu à la majorité absolue par 47 voix.

15^{ème} Vice-Président

La candidature de Monsieur Claude BOUTIN Conseiller communautaire de Fleury-Mérogis est enregistrée.
Monsieur **Claude BOUTIN** est élu à la majorité absolue par 38 voix.

Election des 5 Conseillers délégués :

La candidature de Monsieur Gérard MARCONNET, Maire d'Egly est enregistrée.
Monsieur **Gérard MARCONNET** est élu à la majorité absolue par 52 voix.

La candidature de Monsieur Jean-Michel GIRAUDEAU, Maire d'Ollainville est enregistrée.
Monsieur **Jean-Michel GIRAUDEAU** est élu à la majorité absolue par 52 voix.

La candidature de Monsieur Philippe LE FOL, Maire d'Avrainville est enregistrée.
Monsieur **Philippe LE FOL** est élu à la majorité absolue par 52 voix.

La candidature de Monsieur Thierry ROUYER, Maire de Bruyères-le-Châtel est enregistrée.
Monsieur **Thierry ROUYER** est élu à la majorité absolue par 52 voix.

La candidature de Monsieur Gilles LELU, Maire de Guibeville est enregistrée.
Monsieur **Gilles LELU** est élu à la majorité absolue par 52 voix.

4. Approbation du procès-verbal du 22 juin 2017

5. Compte-rendu de la délégation de pouvoirs du Président

2017/038

Convention de mise à disposition du stade Gaston Cornu à Saint-Germain-lès-Arpajon, avec l'association Sportive de Saint-Germain-lès-Arpajon – section football, pour la saison 2016-2017 (*A titre gracieux*)

2017/070

Convention d'objectifs et de moyens pour l'exercice 2017 avec l'association Nouvelles Voies pour la mise en place d'une permanence hebdomadaire d'un écrivain public ainsi que des réunions d'information et de prévention sur les droits fondamentaux au sein de la Maison de Justice et du droit (*Montant : 18 000,00 €*)

2017/081

Conventions de mise à disposition de la piscine à Saint-Michel-sur-Orge, avec le Conseil Départemental de l'Essonne pour les collèges Jean Moulin et Nicolas Boileau de Saint-Michel-sur-Orge, pour la saison 2016-2017 (*A titre gracieux*)

2017/083

Conventions de mise à disposition de la piscine à Morsang-sur-Orge, avec le Conseil Départemental de l'Essonne pour les collèges Blaise Pascal, Charles Péguy et Jean Zay de Morsang-sur-Orge, pour la saison 2016-2017 (*A titre gracieux*)

2017/095

Mise à disposition d'une partie de la piste nord de l'ancienne Base aérienne 217 à la société UTAC UDS, pour la réalisation d'essais de prototypes automobiles (*Montant de la redevance 700,00 € par jour du premier au 100^{ème} jour, 600,00 € par jour du 101^{ème} au 149^{ème} jour puis 500,00 € par jour au-delà du 150^{ème} jour de location sur l'année / Durée : du 1^{er} mars 2017 au 31 décembre 2017*)

2017/096

Convention avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne pour l'accès au Portail de « mon compte partenaire » (*A titre gracieux*)

2017/115

Accord-cadre relatif à l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le suivi et la mise en œuvre de l'extension de la zone d'activité de la tremblaille au Plessis-Pâté, avec la Sorgem (*Montant compris entre 0 € HT minimum et 2 000 000,00 € HT maximum pour la durée de l'accord-cadre / Durée: 9 ans*)

2017/116

Convention de formation « Le logiciel finale au service de la pédagogie musicale - perfectionnement » avec l'organisme ARIAM, à l'attention d'un agent du service enseignement artistique (*Montant : 523,00 € TTC / Durée : 21 heures*)

2017/127

Convention de mise à disposition du gymnase Cornuel à Lardy, avec la Communauté de Communes entre Juine et Renarde pour l'école élémentaire Jean Moulin de Lardy, pour la saison 2016-2017 (*A titre gracieux*)

2017/129

Convention de mise à disposition de locaux avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne pour l'année 2017, relative aux permanences au sein de la Maison de Justice et du Droit (*A titre gracieux*)

2017/130

Convention de mise à disposition de locaux avec l'A.C.J.E 91 (Association du Contrôle Judiciaire en Essonne), pour l'année 2017, relative aux permanences au sein de la Maison de Justice et du Droit (*A titre gracieux*)

2017/134

Convention de partenariat pour l'année 2017 avec l'association Aide Info Sourds, pour la réservation de permanence d'un juriste pour l'accueil des personnes sourdes et malentendantes deux matinées par mois au sein de la Maison de la Justice et du Droit (*A titre gracieux*)

2017/135

Convention de mise à disposition de locaux avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne pour l'année 2017, relative aux permanences au sein de la Maison Citoyenne de l'Accès au Droit et à l'Emploi (*A titre gracieux*)

2017/142

Convention d'occupation temporaire du domaine public ferroviaire non constitutive de droits réels pour l'exploitation d'un parc de stationnement en gare d'Arpajon, avec la SNCF Mobilités « GARES & CONNEXIONS » (*Montant de la redevance annuelle : 6 000,00€ HT à compter du 1^{er} septembre 2016 / durée : 10 ans*)

2017/162

Signature d'un permis de construire et d'aménagement pour les travaux de construction d'un équipement public place George Dimitrov à Sainte-Geneviève-des-Bois

2017/163

Convention d'occupation précaire avec la société ICNV pour le lot n°7 de l'Hôtel d'entreprises au Techniparc (*Montant du loyer : 1 133,48 € HT et HC par trimestre / Durée : 2 ans renouvelable 2 fois sans pouvoir excéder 72 mois consécutifs*)

2017/166

Accord-cadre concernant la mission de coordination sécurité et protection de la santé des travaux de viabilisation du secteur sud de la base aérienne 217 à Brétigny-sur-Orge, avec la société ETUDES & SYNERGIE (*Montant compris entre 0 € HT minimum et 89 999,00 € HT maximum pour la durée de l'accord-cadre / Durée prévisionnelle : 14 mois*)

2017/167

Signature d'un bail dérogatoire avec la SAS XYT, pour un local situé dans le bâtiment RICHEL, Base aérienne 217 au Plessis-Pâté (*Redevance de 612,50 € HT / durée : du 1^{er} au 15 mai 2017*)

2017/168

Signature d'un bail dérogatoire avec la SAS XYT, pour un local situé dans le bâtiment ABRIS ESSAIS RADARS, Base aérienne 217 au Plessis-Pâté (*Redevance de 3 129,58 € HT par mois / durée : du 1^{er} mai au 30 juin 2017*)

2017/171

2^{ème} additif aux contrats et conventions avec les Partenaires de la saison Dedans Dehors du Théâtre Brétigny au cours du premier semestre 2017 (*Montant n'excédant pas 40 000,00 €*)

2017/173

Convention avec Gaz Réseau Distribution France (GRDF) relative aux travaux de dévoiement du réseau de gaz sur 472 mètres linéaires dans le cadre de la vente de la parcelle destinée à accueillir l'activité de E-commerce (*Financement estimé à 82 947,00 € HT*)

2017/174

Contrat de cession avec la compagnie Théâtrale de la Cité, pour une représentation du spectacle interactif « Saynètes au public » dans le cadre de la campagne nationale de dépistage du cancer colorectal « Mars bleu », le mercredi 22 mars 2017 à l'Espace polyvalent Olympe de Gougues à Saint-Germain-lès-Arpajon (*Montant : 1 220,00€*)

2017/177

Accord cadre à bons de commande relatif à la fourniture de conteneurs destinés à la collecte des déchets sur le territoire de Cœur d'Essonne, avec la société CITEC ENVIRONNEMENT

- Lot 1 : « Fourniture de conteneurs à déchets ménagers et de leurs pièces détachées » (*Montant compris entre 300 000,00 € HT minimum et 3 000 000,00 € HT maximum / Durée : 1 an renouvelable 3 fois 1 an*)

- Lot 2 : « Fourniture de conteneurs à déchets ménagers avec puce RFID et code barre d'identification et de leurs pièces détachées », (*Montant compris entre 80 000,00 € HT minimum et 1 000 000,00 € HT maximum / Durée : 1 an renouvelable 3 fois 1 an*)

2017/178

Modification de contrat n° 1 au marché relatif aux travaux d'extension du centre technique communautaire à Saint-Michel-sur-Orge, afin de prendre en compte des travaux supplémentaires :

- Lot n°4 : « Bâtiment industrialisé », avec la société YVES COUGNAUD portant le montant du marché de 1 476 883,65 € HT à 1 490 714,74 € HT soit une plus-value de 0,94% du marché initial

- Lot n°6 : « Voirie et réseaux divers », avec la société ESSONNE TP portant le montant du marché de 63 197,39€ HT à 75 394,80 € HT soit une plus-value de 19,3% du marché initial

2017/179

Convention avec le Syndicat de la Vallée de l'Orge Aval relative au partage des données géographiques, afin de mutualiser les informations et de faciliter l'exercice des compétences (*A titre gracieux*)

2017/180

Signature d'un bail dérogatoire avec la société AERACESS pour un local situé dans le bâtiment RESEDA, Base aérienne 217 à Brétigny-sur-Orge (*Montant du loyer 2 935,45 € HT-HC par trimestre, un dépôt de garantie de 2 935,45 € HT et une provision de charges ajustée à 460,00 € HT par trimestre / Durée : 12 mois*)

2017/181

Signature d'un bail dérogatoire avec la société CIVIC DRONE pour un local situé dans le bâtiment RESEDA, Base aérienne 217 à Brétigny-sur-Orge (*Montant du loyer 595,00 € HT-HC par trimestre, un dépôt de garantie de 595,00 € HT et une provision de charges ajustée à 94,00 € HT par trimestre / Durée : 12 mois*)

2017/183

Convention avec la Mairie de Bruyères le Châtel, de mise à disposition de la salle « La Rotonde » Espace Bruyères-Loisirs-Culture pour le Relais d'Assistantes Maternelles « Breuillet-Bruyères le Châtel » (*A titre gracieux*)

2017/184

Contrat avec la société DISTRIBUTION AUTOMATIQUE LEVITTE, de mise à disposition de distributeurs de boissons chaudes et froides et de confiseries ainsi que leur approvisionnement, entretien et maintenance au Bassin Nautique à La Norville (*Montant de la redevance reversée au Trésor public : 15% du CA HT par trimestre / durée : 3 ans*)

2017/185

Convention avec la société TOPSEC équipement, de mise à disposition de distributeurs d'articles de natation ainsi que leur approvisionnement, entretien et maintenance sur les six établissements aquatiques communautaires (*Montant de la redevance reversée au Trésor public : 10% du CA HT par trimestre pour les piscines de Breuillet, Morsang-sur-Orge et Saint-Michel-sur-Orge et 15% du CA HT par trimestre pour les piscines de Brétigny-sur-Orge, La Norville et l'Espace Nautique à Sainte-Geneviève-des-Bois / durée : 5 ans*)

2017/188

Convention d'objectifs et de moyens pour l'exercice 2017 avec le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de l'Essonne (CIDFF 91) mettant à disposition du public, une permanence juridique supplémentaire à la Maison Citoyenne de l'Accès au Droit et à l'Emploi, au lieu et à la place des deux permanences (ex-CISPD) mensuelles mises en place à Breuillet (*Montant : 1 617,00 €*)

2017/189

Convention de mise à disposition de locaux avec l'Ordre des Avocats du Barreau de l'Essonne pour l'année 2017, relative aux permanences au sein de la Maison Citoyenne de l'Accès au Droit et à l'Emploi (*A titre gracieux*)

2017/190

Convention d'objectifs pour l'année 2017 avec l'Ordre des Avocats du Barreau de l'Essonne pour assurer des permanences juridiques au sein du Centre Socioculturel Berthe Morisot à Saint-Germain-lès-Arpajon (*Montant : 2 772,00 €*)

2017/193

Convention d'objectifs et de moyens pour l'exercice 2017 avec l'association « SECOURS CATHOLIQUE » qui apporte une aide alimentaire aux personnes en situation de pauvreté, de précarité et d'isolement sur le territoire de l'Arpajonnais par le biais de l'épicerie sociale des 3 vallées à Avrainville (*Montant : 8 998,00 €*)

2017/195

Protocole d'accord pour permettre l'indemnisation de la perte de récolte avec un exploitant agricole SCEA « espaces 2020 », relatif à l'aménagement d'une voie d'accès à la Base depuis la RD 19, sur la commune de Brétigny-sur-Orge (*Montant de l'indemnisation: 5 066,24 €*)

2017/196

4^{ème} additif aux contrats relatifs à la programmation du service d'action culturelle au cours du 1^{er} semestre 2017 (*Montant : 5 371,60 €*)

2017/197

Contrat de location du Rack'Am de Brétigny-sur-Orge pour le concert de fin de saison dans le cadre du projet MACH 6, avec la commune de Brétigny-sur-Orge, le 3 juin 2017 (*Montant : 1 700,00 €*)

2017/198

Avenant n°3 à la convention de mandat pour la construction d'un immeuble de bureaux et la réhabilitation d'un pavillon existant au 157-159 route de Corbeil à Sainte-Geneviève-des-Bois », avec la SORGEM, fixant le coût définitif de l'opération de 4 291 708,05 € HT à 4 318 437,22 € HT soit une plus-value de 0,62% du marché

2017/199

Convention d'objectifs et de moyens avec l'association Entrepreneurs Cœur d'Essonne, pour la mise à disposition de locaux afin de développer et d'animer ses espaces locatifs professionnels à la Cité du Développement Economique et Emploi (*A titre gratuit dans la limite d'une utilisation représentant un montant maximum annuel de 4 500,00 € HT / Durée : 1 an*)

2017/202

Marché subséquent de travaux relatif à l'aménagement des rues Gabriel Péri, Emile Zola, Gai Séjour aux abords de l'école Ferdinand Buisson à Sainte-Geneviève-des-Bois, avec l'entreprise STRF (*Montant estimatif : 332 910,21 € HT / Durée : 4 mois*)

2017/203

Conventions d'objectifs et de moyens avec l'association Terre de Liens et le Groupement des agriculteurs biologiques (GAB) d'Ile-de-France, pour la mise en œuvre d'actions de sensibilisation des agriculteurs à la conversion biologique de leurs exploitations (*Montants globaux et forfaitaires respectifs de 14 000,00€ et 7 000,00€ pour les années 2017 et 2018*)

2017/204

Signature d'un bail dérogatoire avec la société coopérative à responsabilité limitée ESSCOOP, pour le bureau n°1 et ses annexes de la Pépinière d'Entreprises au sein de la Cité du développement à Sainte-Geneviève-des-Bois (*Montant du loyer à compter du 1^{er} aout 2017 : 932,75€ HT charges comprises par trimestre / durée : 12 mois renouvelable 2 fois 1 an sans pouvoir excéder 36 mois consécutifs*)

2017/205

Convention de mise à disposition du hangar abri essai-radar avec la société « THALES », afin d'organiser un évènementiel autour de la filière drone les 29 et 30 mai 2017 (*Montant pour les deux jours de location 400,00 € TTC*)

2017/206

Convention d'occupation de l'ex base aérienne 217 avec la société « LIVE NATION SAS » pour l'organisation du festival pop rock et ou rock métal appelé « Download » durant les étés 2017, 2018 et 2019 (*Montant de la redevance 244.000,00 € TTC pour les trois ans de la convention qui seront versés en deux fois en 2018 et 2019*)

2017/207

Cession de véhicule Citroën Berlingo immatriculé 645 DBW 91 à la société Allo Casse Auto (*A titre gratuit*)

2017/208

Convention de formation « Prévention des risques alimentaires : principe de la démarche HACCP », avec l'organisme ALISE, à l'attention de cinq agents du service petite enfance (*Montant : 830,00 € TTC / durée : 1 jour*)

2017/209

Conventions de formation « Introduction technique aux réseaux », « Pratique des réseaux », « Soyez autonome avec TCP/IP » et « Sécurité systèmes et réseaux » avec l'organisme IB Groupe CEGOS, à l'attention d'un agent du service informatique (*Montant : 7 308,00 € TTC / durée : 16 jours*)

2017/210

Conventions de formation « Stage de révision C.A.P.M.N.S » avec l'organisme CREPS, à l'attention de six agents du service sports (*Montant : 1 282,40 € TTC / durée : 18 jours*)

2017/211

Convention de formation « Le tournage et le montage pour le web » et « Les relations avec les médias » avec l'organisme CNFPT, à l'attention d'un agent du service communication (*Montant : 484,05 € TTC / durée : 7 jours*)

2017/214

Marché relatif à la réalisation de vestiaires sur le site du stade Faillu à EGLY, avec la société MODULE CREATION (*Montants : 339 870, 00 € H.T pour la tranche ferme, 4 640,00 € H.T. pour la tranche optionnelle N°1, 9 210,00 € H.T. pour la tranche optionnelle N°2 et 12 570,00 € H.T pour la prestation supplémentaire éventuelle N°1 / durée : 4 mois*)

2017/216

Marché subséquent de travaux relatif aux travaux d'aménagement de la rue Lecocq à Saint-Michel-sur Orge, avec le groupement GTO (mandataire) – Urbaine de travaux (*Montant estimatif : 582 304,42 € HT / Durée : 4 mois*)

2017/218

Demande de permis de construire pour la construction d'un multi-accueil de 40 berceaux et d'un relais assistantes maternelles à Saint Germain Les Arpajon

2017/219

Accord-cadre à bons de commande relatif à l'entretien des toitures terrasses végétalisées des bâtiments communautaires, avec la société JEANNIN SA (*Montant compris entre 1 000,00 € HT minimum et 60 000,00 € HT maximum / Durée : 1 an renouvelable 3 fois 1 an*)

2017/220

Convention de mise à disposition de jeux géants en bois avec la ville de Brétigny-sur-Orge, pour contribuer à l'animation de trois journées du Challenge sportif Aggl'Olympics, les 11, 12 et 13 juillet 2017, à La Norville, à Egly et au Plessis-Pâté (*A titre gracieux*)

2017/221

Cession de véhicule Peugeot Boxer immatriculé 528 DTG 91 à la société CARROSSERIE RP (*Montant : 100,00 € TTC*)

2017/222

Marché subséquent de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du TCSP sur l'ex-RD 117, avec le groupement BATT (mandataire) / ETUDES & SYNERGIES / O.P.C.I.91 / SAFEGE (*Montant global : 161 266,80€ HT soit 123 076,80 € HT pour la mission de base, 8 140,00 € HT pour la mission OPC, 29 200,00€ HT pour la mission complémentaire « actualisation du PRO » et 850,00 € HT pour la mission complémentaire « participation à des réunions publiques / Durée : 2 ans pour la phase de réalisation*)

2017/223

Convention de formation continue obligatoire « FCO Transport Public de Marchandises » avec l'organisme EFPR, à l'attention d'un agent du service environnement (*Montant : 715,00 € TTC / durée : 5 jours*)

2017/225

Convention de mise à disposition d'agents du Centre Interdépartemental de Gestion pour une mission de conseil en prévention des risques professionnels relatif à l'obligation réglementaire d'assurer la formation des membres du CHSCT (*Montant : 77,50 €/heure / durée : 3 ans*)

2017/226

Convention de formation « Prévention des Risques psycho sociaux » avec l'organisme SOFIS, à l'attention des membres du CHSCT (*Montant : 2 880,00 € TTC / durée : 4 jours*)

2017/227

Convention de mise à disposition de vingt Vélos avec la ville de Brétigny-sur-Orge, pour contribuer à l'épreuve de cyclisme du Challenge Agglo'lympics le jeudi 13 juillet 2017, au Complexe sportif « Le Colombier » au Plessis-Pâté (*A titre gracieux*)

2017/228

Contrat de cession du droit d'exploitation avec A.D.L. Productions, pour la représentation du spectacle « VOLO » dans le cadre du projet MACH 6, le 3 juin 2017 au Rack'Am à Brétigny-sur-Orge (*Montant : 1 500,00 €*)

2017/229

Accord cadre à bons de commande relatif à la maintenance et aux travaux d'extension des installations anti-intrusion et télésurveillance :

- Lot 1 : Maintenance et travaux d'extension d'alarme anti-intrusion, avec la société RATP Département de la Maintenance des Equipements et systèmes des Espaces (M2E) (*Montant compris entre 10 000,00 € HT minimum et 160 000,00 € HT maximum / Durée : 1 an renouvelable 3 fois 1 an*)
- Lot 2 : Télésurveillance et intervention sur alarme anti-intrusion, avec la société CONEXIA SECURITE (*Montant compris entre 3 000,00 € HT minimum et 48 000,00 € HT maximum / Durée : 1 an renouvelable 3 fois 1 an*)

2017/230

Avenant n° 1 aux lots 3, 4,10 et avenant n° 2 aux lots 5, 7,8 du marché relatif aux travaux d'aménagement de la médiathèque de Saint-Michel-sur-Orge, afin de prendre en compte des sujétions supplémentaires :

- Lot 3 : Etanchéité – Bardage, avec la société DBS ENTREPRISE SAS portant le montant du marché de 399 000,00 € HT à 408 764,65 € HT soit une plus-value de 2,44% du marché initial
- Lot 4 : Menuiserie aluminium – Occultations, avec la société REITHLER SAS portant le montant du marché de 362 047,40 € HT à 364 237,40 € HT soit une plus-value de 0,60% du marché initial
- Lot 5 : Electricité courants forts – Courants faibles – SSI - GTB, avec la société ATELSAT portant le montant du marché de 370 990,77 € HT à 389 444,74 € HT soit une plus-value de 4,97% du marché initial
- Lot 7 : Plomberie - Sanitaire, avec la société BOUCLET SAS portant le montant du marché de 76 500,00 € HT à 80 427,10 € HT soit une plus-value de 5,13% du marché initial
- Lot 8 : Menuiserie bois – Agencement, avec la société Menuiserie ROUGEOT ART DES BOIS portant le montant du marché de 358 160,07 € HT à 375 411,00 € HT soit une plus-value de 4,82% du marché initial
- Lot 10 : Revêtement de sols, avec la société BOUGET SAS portant le montant du marché de 206 000,00 € HT à 211 940,00 € HT soit une plus-value de 2,88% du marché initial

2017/231

Convention tripartite avec l'opérateur Orange et La Défense Nationale, précisant le financement et les rôles de chacune des parties ainsi que les responsabilités qui en découlent dans l'exécution et le déroulement des travaux de dévoiement des réseaux de télécommunication dans le cadre de la vente de la parcelle destinée à accueillir l'activité de E-commerce (*Montant 292 471,20 € TTC*)

2017/232

Convention avec ENEDIS pour le raccordement d'une installation de consommation d'électricité Basse Tension de puissance supérieure à 36kVA pour le bâtiment Réséda, Base aérienne 217 à Brétigny-sur-Orge (*Montant 22 521,58 € TTC*)

2017/234

Marché subséquent de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'un tronçon de la Liaison Centre Essonne (LCE) nécessaire au fonctionnement de la gare routière, avec le groupement BATT (mandataire) / ETUDES & SYNERGIES / O.P.C.I.91 / SAFEGE (*Montant global : 80 060,00€ HT soit 49 980,00 € HT pour la mission de base, 3 400,00 € HT pour la mission OPC, 21 580,00€ HT pour la mission complémentaire « actualisation du PRO » et 5 100,00 € HT pour la mission complémentaire « organisation de réunion publique / Durée : 2 ans pour la phase de réalisation*)

2017/235

Marché subséquent de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la gare routière sur l'ex-RD 117, avec le groupement BATT (mandataire) / ETUDES & SYNERGIES / O.P.C.I.91 / SAFEGE (*Montant global : 86 870,00€ HT soit 52 920,00 € HT pour la mission de base, 3 600,00 € HT pour la mission OPC, 5 400,00€ HT pour l'EXE, 19 850,00€ HT pour la mission complémentaire « actualisation du PRO » et 5 100,00 € HT pour la mission complémentaire « organisation de réunion publique / Durée : 2 ans pour la phase de réalisation*)

2017/236

Demande de subvention auprès du Conseil régional d'Île-de-France pour la réalisation d'un itinéraire cyclable entre la gare de Brétigny-sur-Orge et l'entrée de l'IRBA de l'ex Base Aérienne, dans le cadre du plan vélo régional

2017/237

Avenant n°2 au bail dérogatoire avec la société HIONOS pour un local situé dans le bâtiment RESEDA, Base aérienne 217 à Brétigny-sur-Orge, afin de proroger sa durée jusqu'au 31 décembre 2017

2017/238

Marché relatif à l'aménagement du parking de la gare route d'Egly – Phase 3 pôle gare d'Arpajon, avec la société COLAS IDF NORMANDIE (*Montant : 456 717,54 € HT / Durée : 6 mois*)

2017/239

Demande de subvention à IDF Mobilités pour la mise en accessibilité de 38 points d'arrêt de bus situés sur le territoire de Cœur d'Essonne Agglomération

2017/240

Demande de subvention pour l'aide à l'investissement auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne, pour la construction d'un bâtiment permettant d'accueillir un Multi accueil / Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s à Saint-Germain-lès-Arpajon

2017/241

Contrat d'avance avec le Centre National du Cinéma et de l'image animée (CNC) venant préciser les conditions d'octroi de l'aide à la numérisation des cinémas de l'Espace Marcel Carné à Saint-Michel-sur-Orge (*Montant de l'aide : 75 000,00 €*)

2017/242

Demande de subvention au Fonds Social Européen (FSE) pour l'opération d'aide à la création d'entreprise dans le cadre du programme opérationnel régional FEDER-FSE de l'Île-de-France et du bassin de Seine au titre de l'axe prioritaire 3 « Favoriser la création et la reprise d'activité, assurer une intégration durable dans l'emploi » et de l'objectif spécifique 4 « Augmenter le nombre de création / reprise d'activité d'entreprises »

2017/243

Accord avec la commune de Saint-Michel-sur-Orge concernant la répartition des charges d'exploitation et des consommations de chauffage du Centre Thermique situé place d'Haïti à Saint-Michel-sur-Orge pour la période de septembre 2015 à fin juin 2017 (*Montant global de 100 493,60 € TTC soit 90 444,24€ à la charge de l'agglomération et 10 049,36€ à la charge de la commune de Saint-Michel-sur-Orge*)

2017/244

Accord-cadre à bons de commande relatif à l'Elaboration du SCOT de Cœur d'Essonne Agglomération, avec la société CITADIA CONSEIL (*Montant compris entre coût de la phase 1 minimum et 300 000,00 € HT maximum / Durée : 29 mois*)

2017/245

Signature d'un bail dérogatoire avec la SAS XYT, pour un local situé dans le bâtiment ABRIS ESSAIS RADARS, Base aérienne 217 au Plessis-Pâté (*Redevance de 3 129,58 € HT par mois / durée : du 1^{er} juillet au 31 décembre 2017*)

2017/247

Clôture de la régie de recette pour la vente de bacs à compost à compter du 1^{er} janvier 2017, créée en 2007 par l'ex Communauté de Commune de l'Arpajonnais

2017/248

Contrat de vente et de maintenance avec la société JDC, pour l'acquisition du matériel, du logiciel VAD ainsi que l'installation sur site et afin d'assurer la maintenance du terminal de paiement de la billetterie spectacle de l'Espace Jules Verne (*Installation : 924,00€ TTC / Montant annuel : 210,00 € TTC / durée : 4 ans*)

2017/249

Demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires culturelles d'Ile de France dans le cadre du « Contrat Locale d'Enseignement Artistique (CLEA) pour la saison 2017-2018

2017/250

Convention de mise à disposition de l'auditorium du conservatoire d'Arpajon, avec l'Inspection de l'Education Nationale, circonscription d'Arpajon, pour les élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 dans le cadre du projet pédagogique 2017-18 (*A titre gracieux / du 11 septembre 2017 au 7 juillet 2018*)

2017/251

Avenant n°3 au marché de maîtrise d'œuvre sur esquisse pour les travaux d'aménagement d'une médiathèque à Saint-Michel-sur-Orge, avec le groupement AP ARCHITECTURE (mandataire) / AIA Ingénierie / Serial Etudes Real Indus SARL, portant la rémunération de la maîtrise d'œuvre de 534 440,00 € HT à 578 064,64 € HT soit une plus-value de 8.16% du montant initial

2017/252

Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Essonne, Direction de l'Animation Territoriale, de l'Attractivité et des Contrats (DATAC) dans le cadre de la « Fête de la Science » pour l'appel à projet « Sciences en Essonne » du 7 au 15 octobre 2017

2017/254

Charte pour la confidentialité et l'utilisation de données issues du registre national d'immatriculation des syndicats de copropriétaires, avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), afin d'alimenter l'observatoire du Programme Local de l'Habitat et les programmes d'intervention en direction des copropriétés fragiles du territoire de type POPAC, OPAH (*A titre gracieux*)

2017/255

Demande de subvention auprès du Conseil régional d'Île-de-France, de l'agence des espaces verts d'Île-de-France et du Conseil départemental de l'Essonne pour procéder aux acquisitions foncières et aux aménagements de l'espace naturel sensible « La coulée verte à Villiers-sur-Orge »

2017/256

Convention de formation « Stage de révision CAEP MNS » avec l'organisme CREPS d'Ile de France, à l'attention d'un agent du service des sports (*Montant : 215,00 € TTC / Durée : 3 jours*)

2017/257

Convention de formation « Perfectionnement en Danse » avec l'organisme Studio Harmonic, à l'attention d'un agent des conservatoires (*Montant : 240,00 € TTC / durée : 20 cours*)

2017/258

Avenant n° 2 au marché de conduite et d'exploitation des installations de chauffage - Lot n° 2 : Conduite et entretien des installations de chauffage dans les bâtiments communautaires, avec l'entreprise CHARPENTIER pour prendre en compte le nouveau bâtiment du centre technique communautaire à Saint-Michel-sur-Orge, portant le montant du marché de 39 779,29€ HT à 50 020,04€ HT soit une plus-value de 25,7% du marché initial

2017/259

Accord-cadre à bons de commande relatif à l'impression de documents de communication :

- Lot 1 : Impression du journal de l'agglomération et suppléments, avec la société GROUPE DES IMPRIMERIES MORAUULT (*Montant annuel compris entre : sans minimum et 175 000,00 € HT maximum / Durée : 1 an renouvelable 3 fois 1 an*)

- Lot 2 : Impression de documents divers, avec la société IMPRIMERIE LEFEVRE (*Montant annuel compris entre : sans minimum et 120 000,00 € HT maximum / Durée : 1 an renouvelable 3 fois 1 an*)

- Lot 3 : Prestation de reprographie, avec la société ATRI (*Montant annuel compris entre : sans minimum et 90 000,00 € HT maximum / Durée : 1 an renouvelable 3 fois 1 an*)

2017/260

Cession du véhicule Renault Clio immatriculé 969 DYF 91 à la société Garage Huet (*Montant : 100,00 € TTC*)

2017/261

Contrat de prêt avec la CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS - Budget annexe « Base Aérienne » (*Montant : 6 300 000,00 € / Objet : investissement 2017 / Taux fixe : 1,63% / Durée : 20 ans*)

2017/262

Conventions de partenariat avec les sociétés de transport Albatrans, CEA Transdev, Daniel Meyer et ORMONT Transport relatives aux frais de dossier de la carte scolaire bus lignes régulières pour l'année 2017/2018 (Montant : 8 000,00€)

2017/263

Accord cadre à bons de commande relatif aux interventions de désobstructions, de curage, d'inspections télévisées, d'essais de réception des réseaux d'assainissement :

- Lot 1 : Interventions de désobstructions, de curage, d'inspections télévisées, d'essais de réception des réseaux publics communautaires d'assainissement, avec la société SUEZ RV OSIS IDF (Montant compris entre : sans minimum et 4 900 000,00 € HT maximum / Durée : 3 ans non renouvelable)

- Lot 2 : Interventions de désobstructions, de curage, d'inspections télévisées des réseaux privés d'assainissement des équipements commentaires, avec la société SUEZ RV OSIS IDF (Montant compris entre : sans minimum et 300 000,00 € HT maximum / Durée : 3 ans non renouvelable)

2017/265

Marché subséquent de maîtrise d'œuvre pour une mission de diagnostic pour le réaménagement du centre commercial de la Greffière à Fleury-Mérogis, avec le groupement BATT (mandataire) / ETUDES & SYNERGIES / O.P.C.I.91 / SAFEGE (Montant : 5 600,54 € HT / Durée : 3 semaines pour la phase de conception)

2017/267

Accord-cadre à bons de commande relatif à la maintenance de logiciel Petite enfance, avec la société ABELIUM (Montant compris entre 20 000,00 € HT minimum et 90 000,00 € HT maximum / durée : 3 ans reconductible 1 fois 1 an)

2017/268

Accord cadre à bons de commande relatif à la réalisation d'études hydrauliques sur les réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées, avec la société PROLOG INGENIERIE (Montant compris entre : sans minimum et 180 000,00 € HT maximum / Durée : 1 an renouvelable 2 fois 1 an)

2017/270

Contrats relatifs à la programmation du Théâtre Brétigny pour la saison 2017-2018 (Montant global n'excédant pas 270 000,00 €)

2017/273

Déclaration préalable pour les travaux de mise en place d'un chalet au Multi-accueil à Ollainville, sis 8 place des Tilleuls

2017/274

Déclaration préalable pour les travaux de remplacement des menuiseries extérieures des bureaux situés au rez-de-chaussée de la Direction de la Cohésion Sociale à Arpajon, sis 22 boulevard Jean Jaurès

2017/275

Demande d'autorisation d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public (ERP) pour des travaux de mise en accessibilité du Conservatoire à Arpajon, sis 13 rue Deauvilliers

2017/276

Demande de subvention « fonds publics et territoires » auprès de la Caisse d'Allocations Familiales suite à l'appel à projet « renforcer l'accueil d'enfants porteurs de handicap »

2017/285

Contrat avec la société HEXAGONE Manufacture pour l'entretien et la maintenance d'un robot aspirateur de bassin à la piscine des Trois Vallées à Breuillet (Montants : 1 324,13€ TTC la 1^{ère} année, 1 326,48€ TTC la 2^{ème} année et 1 359,65€ TTC la 3^{ème} année / Durée : 36 mois)

2017/288

Avenant n° 1 au lot n° 2 du marché relatif aux prestations de services juridiques conseil, assistance et représentation

- Lot 2 : Droit public des affaires, avec le Cabinet SELARL CABINET CABANES – CABANES NEVEU ASSOCIES, ce lot est amené à être utilisé dans le cadre de prestations financées par des fonds européens, l'avenant prévoit les obligations du titulaire découlant de ce financement (Sans incidence financière)

2017/291

Demande de subventions auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, du Conseil Régional d'Ile de France, du Conseil Départemental de l'Essonne et du Syndicat de l'Orge pour des travaux d'assainissement de l'année 2017, pour la rue de la Cossonnerie à Sainte-Geneviève-des-Bois et la route de Cheptainville à Marolles en Hurepoix, pour un montant de travaux estimé, en phase d'Avant-Projet Sommaire à 2 698 710,00 € HT

2017/298

Cession du véhicule Renault Kangoo immatriculé 197 DKL 91 à la société Garage Huet (Montant : 100,00 € TTC)

▪ **10 contrats dans le secteur de la Petite enfance**

Contrat d'intervention avec Adèle COTTE, psychologue clinicienne, pour l'organisation de séances « de supervision », à l'attention du personnel du service petite enfance, d'avril 2017 à mars 2018 (Montant global de 348,00 €)

Contrat d'intervention avec Carole GRIVEL, psychologue, pour l'organisation de séances « Echanges entre adultes et observation en salle » au Relais d'Assistantes Maternelles d'Arpajon, « Supervisions » et « Groupe d'échange » aux Lieux d'Accueils Enfants Parents (LAEP), « Analyse pratique pro. Observation enfants et action à la parentalité » au Multi-accueil de Cheptainville, « Groupe de parole » à la crèche familiale d'Arpajon, « Groupe de parole pour les Assistantes Maternelles » à la crèche familiale de Breuillet et « Echange collectif » à la crèche familiale d'Egry, pour la période d'avril 2017 à mars 2018 (Montant : 11 435,00 €)

Contrat de mise à disposition avec l'Association STRUCTURES SONORES BASCHET, d'une série de 9 structures sonores de l'instrumentarium Baschet : le Ressort, la Grille, le Chandelier, les Cordes, le Disque, le Tiges courbes, le Siffiant, l'Escalier et le Cristal C6, à l'attention du service Petite Enfance d'Egry, du 29 mai au 7 juillet 2017 et une sensibilisation des professionnelles des Relais d'Assistantes Maternelles le 29 mai 2017 (Montant global : 500,00 €)

Contrat de mise à disposition avec l'Association STRUCTURES SONORES BASCHET, d'une série de 8 structures sonores de l'instrumentarium Baschet : le Ressort, la Grille, le Chandelier, le Cordes, le Disque, le Tiges courbes, le Sifflant et l'Escalier, à l'attention du service Petite Enfance d'Egly, du 29 mai au 7 juillet 2017 et une sensibilisation des professionnelles de la crèche Les P'tits loups le 1^{er} juin 2017 (*Montant global : 500,00 €*)

Contrat d'intervention avec WECF France, pour l'organisation d'une conférence «Comment créer un environnement intérieur sain pour nos enfants?», pour le Lieux d'Accueils Enfants Parents (LAEP) le 21 novembre 2017 (*Montant global de 550,00 €*)

Convention d'intervention avec l'entreprise Nos bébés à portée de mains, pour l'organisation d'un atelier découverte à la communication gestuelle associée à la parole (par les signes issus de la langue des signes française) pour un groupe de 6 assistantes maternelles au relais d'assistantes maternelles à Breuillet, les 22 septembre et 13 octobre 2017 (*Montant global de 148,07 €*)

Contrat de cession de droit d'une représentation du spectacle « MAMIE FRIPE FETE NOEL » par la Compagnie ZEBULINE, à la salle des fêtes du Lieutenant Agoutin à Marolles-en-Hurepoix, le 21 décembre 2017 (*Montant : 490,00€ TTC*)

Contrat de cession de droit d'une représentation du spectacle « L'ARBRE DE NOUKY » par la Compagnie ZEBULINE, pour la Crèche Familiale Les Oursons et la Halte-Garderie Les P'tits Mousses à Breuillet, le 8 décembre 2017 (*Montant : 490,00€ TTC*)

Contrat d'intervention avec Carole GRIVEL, psychologue, pour l'organisation de séances « Journée pédagogique » et « Supervisions » pour le service de la petite enfance, pour la période d'avril 2017 à mars 2018 (*Montant : 1 690,00 €*)

Contrat pour la représentation du spectacle « POUSSINET, SORTIRAS-TU DE TON ŒUF ? » par le Centre de Création et de Diffusion Musicales (C.C.D.M.), à l'Espace Aragon à Ollainville, le 5 décembre 2017, à l'attention des Multi-Accueil et Relais d'Assistants Maternelles (*Montant : 900,00€ TTC*)

20 contrats d'animations à la médiathèque Louis Aragon à Morsang-sur-Orge :

Contrat de cession avec l'association NOTETOUR, pour la représentation du spectacle "CINE-CONCERT Charlot Festival", le 8 juillet 2017 sur le parvis du château de Morsang-sur-Orge (*Montant : 600,00 €*)

Contrat de cession avec la société TOHU BOHU, pour la représentation du spectacle « Contes à la volée », le 20 juillet 2017 sur le parvis du château de Morsang-sur-Orge (*Montant : 510,00 €*)

Contrat avec Swank films distribution pour une projection publique non commerciale du film « Kéryty la maison des contes », le 30 août 2017 (*Montant : 168,80 €*)

Convention avec la Bibliothèque départementale de l'Essonne, de mise à disposition de l'outil d'animation "Alpha 1S", du 26 septembre au 31 octobre 2017 (*A titre gratuit*)

Convention avec la Bibliothèque départementale de l'Essonne, de mise à disposition de l'outil d'animation "kit Blue-Bot", du 26 septembre au 31 octobre 2017 (*A titre gratuit*)

Contrat de cession avec l'association LE GRAND MANITOU, pour la représentation du spectacle "KluG", le 7 octobre 2017 (*Montant : 1 545,79 €*)

Contrat d'intervention avec Estelle LENARTOWICZ, pour l'organisation d'une rencontre-présentation de romans pour la rentrée littéraire, le 14 octobre 2017 (*Montant : 500,00 €*)

Convention de partenariat avec le Collectif pour la culture en Essonne, dans le cadre de la 7^{ème} édition de sa biennale « La Science de l'Art » sur la thématique 2017 « LA CULTURE DU RISQUE » pour la représentation du spectacle numérique « Animal_03 » par la Compagnie Pulso, le 25 novembre 2017 (*Montant : 1 200,00 €*)

Convention de partenariat avec l'association SIANA, pour l'organisation de deux manifestations « Atelier vidéo-discussion et démonstration de robot Nao » le 18 octobre 2017 et « Lighty Robots » par les Graffity Research Lab le 18 novembre 2017 (*Montant : 1 470,00 €*)

Contrat d'intervention avec l'association Eclats de Lire, pour l'organisation de lecture à haute voix dans le cadre de la rentrée littéraire, le 14 octobre 2017 (*Montant : 160,00 €*)

Contrat avec Swank films distribution pour une projection publique non commerciale du film « Le Géant de fer », le 25 octobre 2017 (*Montant : 168,80 €*)

Contrat d'intervention avec l'association LES CONFERENCES MUSICALES DE BELKACEM, pour une conférence musicale de Belkacem Meziane "My name is Prince", le 6 octobre 2017 (*Montant : 700,00 €*)

Contrat de cession avec Christian PIERRON, conteur musicien, pour la représentation du spectacle "Contes en bal", le 13 octobre 2017 (*Montant : 700,00 €*)

Contrat de cession avec l'association Breman, pour la représentation du spectacle "Fest Noz découverte", le 17 novembre 2017 (*Montant : 700,00 €*)

Contrat de cession avec l'association LES THERESES, pour la représentation du spectacle "Contes en bal", le 13 octobre 2017 (*Montant : 1 400,00 €*)

Contrat avec Swank films distribution pour une projection publique non commerciale du film « Loin du paradis », le 21 octobre 2017 (*Montant : 168,80 €*)

Contrat avec l'association INTER FILM pour une projection publique non commerciale des films « La vieille dame indigne » le 2 décembre 2017 et « L'hiver féérique » le 9 décembre 2017 (*Montant : 352,00 €*)

Contrat de cession avec l'association SABDAG, pour la représentation du spectacle " Le Lab / Cache-cache chorégraphique", le 30 septembre 2017 (*Montant : 2 350,00 €*)

Contrat de cession avec ZIAK ASBL, pour la représentation du spectacle "Contes en bal", le 13 octobre 2017 (*Montant : 1 400,00 €*)

Contrat avec l'association INTER FILM pour une projection publique non commerciale des films « Petits canards de papier » le 21 octobre 2017 (*Montant : 166,00 €*)

15 contrats d'animations à la médiathèque Les Lavandières à Leuville-sur-Orge :

Convention avec la Bibliothèque départementale de l'Essonne, de mise à disposition de l'outil d'animation "Kamishibai 3-6 ans : 4", du 3 octobre au 28 novembre 2017 (A titre gratuit)

Convention avec la Bibliothèque départementale de l'Essonne, de mise à disposition de l'outil d'animation "Kamishibai 3-6 ans : 2", du 3 octobre au 28 novembre 2017 (A titre gratuit)

Convention avec la Bibliothèque départementale de l'Essonne, de mise à disposition de l'outil d'animation "Hou Hou !", du 3 octobre au 28 novembre 2017 (A titre gratuit)

Convention avec la Bibliothèque départementale de l'Essonne, de mise à disposition de l'outil d'animation "Table interactive rouge", du 3 octobre au 28 novembre 2017 (A titre gratuit)

Convention avec la Bibliothèque départementale de l'Essonne, de mise à disposition de l'outil d'animation "Kit Heure du conte numérique", du 31 octobre au 28 novembre 2017 (A titre gratuit)

Convention avec la Bibliothèque départementale de l'Essonne, de mise à disposition de l'exposition "Ambiances et fêtes de l'hiver", 31 octobre au 9 janvier 2018 (A titre gratuit)

Contrat d'intervention avec Patricia PENALVER, sophrologue, pour l'organisation d'une séance découverte de la sophrologie, le 9 septembre 2017 (A titre gratuit)

Contrat d'intervention avec Philippe COUTURIER, conférencier, pour l'organisation d'une conférence sur la méditation transcendantale, le 23 septembre 2017 (A titre gratuit)

Convention d'intervention avec l'association Savoir Apprendre, pour l'animation d'un atelier Exploramobile « Lego robotique », le 18 octobre 2017 (Montant : 331,00 €)

Contrat de cession avec la Compagnie L'air de dire, pour la représentation du spectacle "Bras dessus bras dessous" le 7 octobre 2017 (Montant : 1 600,00 €)

Contrat d'intervention avec EcoutAnik, pour la représentation d'une séance de "Raconte-tapis et tissus d'histoires" le 17 octobre 2017 et "Raconte-tapis, tissus d'histoires et Orgue de barbarie", le 16 décembre 2017 (Montant : 650,00 €)

Contrat d'intervention avec Catherine DELAME, pour la représentation de "Raconte-tapis, tissus d'histoires et Orgue de barbarie", le 16 décembre 2017 (Montant : 200,00 €)

Convention d'intervention avec le Laboratoire MH, pour l'animation de deux ateliers « Conseil et encadrement pour la fabrication de cosmétiques naturels » les 21 octobre et 18 novembre 2017 (Montant : 696,00 €)

Contrat de cession avec MAGIE EN SEINE, pour la représentation du spectacle "Yogane dans ma sorcières préférée", le 31 octobre 2017 (Montant : 900,00 €)

Convention avec la Bibliothèque départementale de l'Essonne, de mise à disposition de l'outil d'animation "Kamishibai 6-12 ans", du 3 octobre au 28 novembre 2017 (A titre gratuit)

12 contrats d'animations à la bibliothèque Maria Socard-Bocquet et au Centre Culturel des Près du Roy à Saint-Germain-lès-Arpaion :

Convention avec la Bibliothèque départementale de l'Essonne, de mise à disposition de l'outil d'animation "Passion Pâtisserie", du 3 au 31 octobre 2017 (A titre gratuit)

Contrat d'intervention avec l'association MIXAGE FOU, pour la représentation de deux ateliers d'exploration sonore interactifs "Ciné-bulle", le 11 octobre 2017 (Montant : 550,00 €)

Convention avec la Bibliothèque départementale de l'Essonne, de mise à disposition de l'outil d'animation "Coffret Little eyes", du 26 septembre au 20 octobre 2017 (A titre gratuit)

Contrat d'intervention avec Vanessa LALO, psychologue du numérique, pour l'organisation d'une conférence/recontre « Les enfants et les écrans » dans le cadre du parcours « Les semaines du numérique », le 14 octobre 2017 (Montant : 600,00 €)

Contrat avec Swank films distribution pour une projection publique non commerciale du film « Le Drôle de Noël de Scrooge », le 9 novembre 2017 (Montant : 195,20 €)

Contrat avec Swank films distribution pour une projection publique non commerciale du film « Les Noces funèbres », le 25 novembre 2017 (Montant : 168,80 €)

Contrat de cession avec l'association THEATRE DE LA VALLEE, pour la représentation du spectacle " Loups de Noël", le 16 décembre 2017 (Montant : 750,00 €)

Contrat de cession avec la Compagnie Carpe Diem, pour la représentation du spectacle "La Mort-Marraine", le 4 novembre 2017 (Montant : 750,00 €)

Convention avec l'association SABDAG, de mise à disposition de l'auditorium du Centre Culturel des Près du Roy à Saint-Germain-lès-Arpaion, pour les répétitions des spectacles « Murs Murs Sonores », « Siestes musicales » et « Pop Up », du 21 au 28 septembre 2017 (A titre gratuit)

Contrat de cession avec l'association Commédiamuse, pour la représentation du spectacle "Le piment des squelettes", le 18 novembre 2017 (Montant : 1 000,00 €)

Contrat avec l'association CABARET DES OISEAUX, pour la représentation du spectacle "Ce que j'ai dans le ventre", le 7 octobre 2017 (Montant : 900,00 €)

Contrat de cession avec la compagnie Agence France Promotion, pour la représentation du spectacle "Les contes à croquer" le 7 octobre 2017 (Montant : 510,00 €)

11 contrats d'animations à la médiathèque de Brétigny-sur-Orge :

Convention avec la Bibliothèque départementale de l'Essonne, de mise à disposition de l'outil d'animation "Alpha 1S", du 31 octobre au 5 décembre 2017 (A titre gratuit)

Convention avec la Bibliothèque départementale de l'Essonne, de mise à disposition de l'outil d'animation "Kit Blue-Bot", du 31 octobre au 5 décembre 2017 (A titre gratuit)

Convention avec la Bibliothèque départementale de l'Essonne, de mise à disposition de l'outil d'animation "Table interactive verte", du 14 novembre au 5 décembre 2017 (*A titre gratuit*)

Contrat d'intervention avec l'association MIXAGE FOU, pour la représentation d'un atelier "Circuit robots", le 8 novembre 2017 (*Montant : 686,00 €*)

Contrat de cession avec l'entreprise TRACE, pour la représentation d'un atelier/spectacle "Papolu", le 18 octobre 2017 (*Montant : 373,80 €*)

Convention de location avec l'association Savoir Apprendre, pour des panneaux Anim'expo « Bougez vert », du 7 au 21 octobre 2017 (*Montant : 200,00 €*)

Convention avec l'association LES PETITS DEBROUILLARDS, pour la mise en place d'animations scientifiques sur le thème du développement durable et de l'éco-citoyenneté dans le cadre de la fête des sciences, le 11 octobre 2017 (*Montant : 462,00 €*)

Contrat de cession avec l'entreprise Théâtre du Pain, pour la représentation du spectacle "Comment crêpes et contes sont arrivés en Bretagne", le 15 décembre 2017 (*Montant : 750,00 €*)

Convention d'intervention avec Raphaël HAUMONT, conférencier, pour l'organisation d'une conférence-démonstration « Innovations culinaires...vers une alimentation durable ? », le 7 octobre 2017 (*Montant : 500,00 €*)

Convention d'intervention avec Sophie QUETTEVILLE, conférencière, pour une sélection de livres et animations de la présentation de la rentrée littéraire, le 6 octobre 2017 (*Montant : 500,00 €*)

Convention d'intervention avec ScreenKids, conférencière, pour l'organisation d'une conférence sur le numérique « Rencontre Tabletus autour de la parentalité numérique », le 25 novembre 2017 (*Montant : 480,00 €*)

11 contrats d'animations dans les bibliothèques François Mauriac et Honoré de Balzac à Sainte-Geneviève-des-Bois :

Convention avec l'association A.C.C.E.S., pour UNE animation-lecture avec le Camion « Lire en Balade » devant l'épicerie sociale L'Escale, le 11 juillet 2017 (*A titre gratuit*)

Contrat d'intervention avec l'association Philosoper dans la cité, pour l'animation de trois cafés-philo, les 16 septembre, 14 octobre et 4 novembre 2017 (*Montant : 450,00 €*)

Contrat d'intervention avec l'association Philosoper dans la cité, pour l'animation d'un café-philo, le 2 décembre 2017 (*Montant : 150,00 €*)

Contrat de cession avec l'association ASIN, pour la représentation du spectacle "Eclats d'histoires !", le 30 septembre 2017 (*Montant : 655,00 €*)

Contrat de cession avec la Compagnie ARTHELEME, pour la représentation des spectacles « Magie du verbe » le 7 octobre 2017 et « Hugo, Hélas ! » le 4 novembre 2017 (*Montant : 2 250,00 €*)

Convention d'intervention avec l'association Savoir Apprendre, pour l'animation de deux ateliers Exploramobile « Light painting » le 15 novembre 2017 et « Roman photo » le 25 novembre 2017 (*Montant : 642,00 €*)

Contrat d'intervention avec la société RECREATION, pour l'organisation de cinq ateliers de couture pour la création d'un tapis à histoire sur le thème de Noël, les 13 et 27 septembre, 11 et 25 octobre et 8 novembre 2017 (*Montant : 750,00 €*)

Convention d'intervention avec Paul GROLLEAU, formateur-consultant, pour l'organisation d'une conférence « Parlons'En société » dans le cadre du festival Républicain, le 25 novembre 2017 (*Montant : 300,00 €*)

Contrat de cession avec l'association QUELLE HISTOIRE !, pour la représentation du spectacle "Le pas qui conte", le 22 novembre 2017 (*Montant : 904,00 €*)

Convention d'intervention avec Tanguy VIEL, auteur, pour la représentation de son œuvre « Parlons'En Littérature », le 16 décembre 2017 (*Montant : 250,00 €*)

Convention d'intervention avec Gérard STRIEFF, producteur, pour deux représentations de l'œuvre de l'auteur Tanguy VIEL, les 23 septembre et 16 décembre 2017 (*Montant : 500,00 €*)

10 contrats d'animations à la médiathèque Andrée Chedid à Villemoisson-sur-Orge :

Contrat de cession avec l'entreprise Les ateliers de la scène 92, pour la représentation du spectacle "Que deviennent les ballons lâchés dans le ciel !", le 20 octobre 2017 (*Montant : 647,00 €*)

Convention de mise à disposition de matériel du 5 au 12 septembre 2017 avec la Mairie de Villemoisson-sur-Orge, pour le CLUB-ADOS/PAJ qui organise une projection en plein air lors de l'événement « Toiles de fond » le 9 septembre 2017 (*A titre gratuit*)

Contrat de cession avec l'association THEATRE DE LA VALLEE, pour deux représentations du spectacle "Loups de Noël et autres histoires d'hiver", le 2 décembre 2017 (*Montant : 900,00 €*)

Contrat de cession avec l'association Faster Disco, pour la représentation du spectacle "Les Désinvoltés", le 24 novembre 2017 (*Montant : 1 000,00 €*)

Contrat d'intervention avec Caroline CRESSOT, sophrologue / hypno thérapeute, pour l'organisation de deux ateliers découverte à la sophrologie et à l'hypno thérapie, le 25 novembre 2017 (*A titre gratuit*)

Contrat de cession avec l'entreprise « La ferme de Tiligolo », pour la représentation du spectacle "La ferme de Tiligolo et ses mini spectacles", le 7 octobre 2017 (*Montant : 1 080,00 €*)

Contrat de cession avec l'association SABDAG, pour la représentation du spectacle "Siestes musicales", le 18 novembre 2017 (*Montant : 1 000,00 €*)

Contrat d'intervention avec EcoutAnik, pour la représentation de quatre séances de "Raconte-tapis", les 14 et 23 décembre 2017 (*Montant : 600,00 €*)

Contrat d'intervention avec Nicole BERNADET, pour l'organisation d'un atelier "Initiation au DO In", le 4 novembre 2017 (*A titre gratuit*)

Convention d'intervention avec Brun HOUBLON, pour la présentation et la dégustation de bières, le 24 novembre 2017 (Montant : 450,00 €)

9 contrats d'animations à la médiathèque Marie Curie à Saint-Michel-sur-Orge :

Contrat de cession avec l'entreprise SUR MESURE SPECTACLES, pour la représentation du spectacle concert "Papa Merlin", le 14 octobre 2017 (Montant : 800,00 €)

Contrat de cession avec l'association Les instants Volés, pour la représentation du spectacle "L'affaire Potel", le 6 octobre 2017 (Montant : 1 330,00 €)

Contrat de cession avec la Compagnie Simagine, pour la représentation du spectacle "Florilège de lectures gourmandes, familiales, amoureuses et humoristiques", le 7 octobre 2017 (Montant : 600,00 €)

Contrat de cession avec la Compagnie les 3 Coups, pour la représentation du spectacle "Haut pomme 3 livres", le 30 septembre 2017 (Montant : 550,00 €)

Convention de prestation et de location avec Mathieu BABLET, artiste, pour une exposition de dessins originaux du 28 novembre au 9 décembre 2017 et un atelier le 9 décembre 2017 (Montant : 1 200,00 €)

Contrat d'intervention avec Catherine DELAME, pour la représentation de "Raconte-tapis et Orgue de barbarie", le 29 novembre 2017 (Montant : 200,00 €)

Contrat de cession avec l'association Quartet Buccal, pour la représentation du spectacle "Les Tumultueuses", le 7 octobre 2017 (Montant : 4 060,00 €)

Contrat d'intervention avec EcoutAnik, pour la représentation de deux séances de "Raconte-tapis et tissus d'histoires", le 29 novembre 2017 (Montant : 300,00 €)

Contrat de cession avec l'entreprise TCHEKCHOUKA, pour le droit d'exploitation du spectacle "Le Guerrier d'ébène", le 21 novembre 2017 (Montant : 1 000,00 €)

6 contrats d'animations à la médiathèque à Villiers-sur-Orge :

Contrat de mise à disposition avec l'association La Focale 91, pour l'organisation d'une exposition des œuvres originales des photographes adhérents du Club, du 3 juin au 1^{er} juillet 2017 (A titre gratuit)

Contrat d'intervention avec Frédérique BEDOUIN, pour l'organisation de deux ateliers d'animation « Conseil et formation sur le jeu », les 13 octobre et 15 décembre 2017 (Montant : 381,28 €)

Contrat de cession avec l'association THEATRE DE LA VALLEE, pour la représentation du spectacle "Les Contes de la rue Broca", le 30 septembre 2017 (Montant : 633,00 €)

Contrat de mise à disposition avec l'entreprise Kinexpo, pour l'organisation d'une exposition « Les Jeux Vidéo », du 7 au 18 novembre 2017 (Montant : 700,00 €)

Convention d'intervention avec l'association Savoir Apprendre, pour l'animation d'un atelier « Game Designer », le 18 novembre 2017 (Montant : 350,00 €)

Convention d'intervention avec le Laboratoire MH, pour l'animation d'un atelier « Atelier cosmétique », le 2 décembre 2017 (Montant : 432,00 €)

6 contrats d'animations à la médiathèque Elsa Triolet à Fleury-Mérogis :

Contrat de cession avec l'association Commédiamuse, pour la représentation du spectacle "Le piment des squelettes", le 21 octobre 2017 (Montant : 1 000,00 €)

Contrat de cession avec la société COLLECTIVISION, pour le droit d'exploitation de la vidéo "Les trolls de Walt Dohrn", le 7 octobre 2017 (Montant : 145,91 €)

Contrat de cession avec la compagnie Agence France Promotion, pour la représentation du spectacle "Séances de contes pour 3/6 ans", le 18 novembre 2017 (Montant : 480,00 €)

Convention d'intervention avec ScreenKids, pour l'organisation d'un atelier "Hologramme toi", le 8 novembre 2017 (Montant : 540,00 €)

Convention d'intervention avec l'association Savoir Apprendre, pour l'animation d'un atelier Exploramobile « Lego Mindstorm », le 25 octobre 2017 (Montant : 350,00 €)

Contrat de cession avec la Compagnie GOUTES-Y-DONC, pour la représentation du spectacle "La plage aux chansons", dans le cadre de l'action culturelle Trois P'tites Notes de Musique, le 25 novembre 2017 (Montant : 450,00 €)

3 contrats d'animations à la médiathèque du Plessis-Pâté :

Contrat d'intervention avec EcoutAnik, pour une journée « Entrez livres » dans le cadre de l'ouverture de la saison culturelle et de séances de "Raconte-tapis et lectures + jeux autour de la collection Petite Poche de T. Magnier" et « Racontées découverte des romans de B. Friot », le 7 octobre 2017 (Montant : 550,00 €)

Contrat de cession, avec l'association La Compagnie du Spectacle de Poche, pour la représentation du spectacle "Les contes du froid", le 16 décembre 2017 (Montant : 1 100,00 €)

Contrat d'intervention avec l'entreprise 3D CELO, pour l'organisation d'un atelier de modélisation et d'impression 3D, le 18 novembre 2017 (Montant : 480,00 €)

2 contrats d'animations pour la médiathèque de Longpont-sur-Orge :

Contrat de cession avec l'association La Compagnie CAUS' TOUJOURS, pour la représentation du spectacle "Barbe Bleue assez bien raconté(e)", le 7 octobre 2017 (Montant : 1 100,00 €)

Contrat de cession avec l'association les Frères Duchoc, pour la représentation du spectacle "Vous voulez rire ?", le 1^{er} décembre 2017 à la salle du conseil de la Mairie de Longpont-sur-Orge (Montant : 1 200,00 €)

1 contrat d'animation à la médiathèque Jean Farges à Marolles-en-Hurepoix :

Contrat de cession avec Le Théâtre du menteur, pour la représentation du spectacle « Un café à écrire », le 8 décembre 2017 (Montant : 896,75 €)

1 contrat d'animation à la maison Victor Hugo à Cheptainville :

Contrat de cession avec Le Théâtre du Menteur, pour la représentation du spectacle « Un café à écrire », le 7 octobre 2017 (Montant : 896,75 €)

La délibération suivante est adoptée à l'unanimité :

5bis. Délégation de pouvoirs de l'organe délibérant au Président

La délibération suivante est adoptée par 58 voix et 1 abstention (Monsieur FOUILLEUL) :

6. Transformations de postes

La délibération suivante est adoptée par 58 voix et 1 contre (Monsieur FOUILLEUL) :

7. Fixation du coefficient multiplicateur de la TASCOM

- **DECIDE** de fixer pour 2018, un coefficient multiplicateur de 1,05 à la TASCOM.

La délibération suivante est adoptée par 58 voix et 1 abstention (Monsieur FOUILLEUL) :

8. Désignation représentants GIP Porte Sud Grand Paris

- **DESIGNE** comme représentant de Cœur d'Essonne Agglomération au Groupement d'Intérêt Public :
 - **Le Président**
 - **M. Nicolas MEARY**
 - **M. Sylvain TANGUY**
- **DESIGNE le Président** comme son représentant au bureau du Groupement d'Intérêt Public.

La délibération suivante est adoptée par 56 voix et 3 abstentions (Messieurs FOUILLEUL, SOUBRA et FRESIL) :

9. Décision Modificative – Budget annexe BA217

- **ADOpte** par chapitre, pour les sections de fonctionnement et d'investissement, équilibrées en dépenses et en recettes, la décision modificative 1-2017 de la « Base aérienne 217 », arrêté à un montant de :
 - **Investissement** + **29 610 923,25 euros**
 - **Fonctionnement** + **78 000,00 euros**

Les trois délibérations suivantes sont adoptées par 58 voix et 1 abstention (Monsieur FOUILLEUL) :

10. CRACL 2016 – Essonne Aménagement – ZAC Buisson Rondeau à Breuillet

- **APPROUVE** le compte rendu annuel aux collectivités locales relatif à la ZAC du Buisson Rondeau à Breuillet pour l'année 2016 et les perspectives pour l'année 2017, présenté par Essonne Aménagement et annexé à la présente délibération.

11. ZAC du Buisson Rondeau à Breuillet - Avenant n°3 au traité de concession

- **APPROUVE** l'avenant n°3 au traité de concession d'aménagement de la ZAC du Buisson Rondeau à Breuillet.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'avenant n°3 au traité de concession d'aménagement de la ZAC du Buisson Rondeau à Breuillet, annexé à la présente délibération.

12. ZAC du Buisson Rondeau à Breuillet – Convention financière de transfert de la commune de Breuillet à Cœur d'Essonne Agglomération

- **APPROUVE** la convention de transfert de la ZAC du Buisson Rondeau de la commune de Breuillet à CDEA.

Les quatre délibérations suivantes sont adoptées par 58 voix et 1 abstention (Monsieur FOUILLEUL) :

13. CRACL 2016 – Essonne Aménagement – ZAC du Lièvre d'or à St Germain lès Arpajon

- **APPROUVE** le compte rendu annuel aux collectivités locales relatif à la ZAC du Lièvre d'Or à Saint Germain les Arpajon pour l'année 2016 et les perspectives pour l'année 2017, présenté par Essonne Aménagement et annexé à la présente délibération.

14. ZAC du Lièvre d'Or à Saint Germain les Arpajon - Avenant n°4 à la convention publique d'aménagement

- **APPROUVE** l'avenant n°4 au traité de concession d'aménagement de la ZAC du Lièvre d'Or à Saint Germain les Arpajon.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'avenant n°4 au traité de concession d'aménagement de la ZAC du Lièvre d'Or à Saint Germain les Arpajon, annexé à la présente délibération.

15. ZAC du Lièvre d'Or à Saint Germain les Arpajon - Convention financière de transfert de la commune de St Germain Lès Arpajon à Cœur d'Essonne Agglomération

- **APPROUVE** la convention de transfert de la ZAC du Buisson Rondeau de la commune de Saint Germain les Arpajon à CDEA.

16. CRACL 2016 – Essonne Aménagement – ZAC de la Mare aux Bourguignons à Egly

- **APPROUVE** le compte rendu annuel aux collectivités locales relatif à la ZAC de la Mare aux Bourguignons pour l'année 2016, présenté par Essonne Aménagement et annexé à la présente délibération.

La délibération suivante est adoptée par 48 voix, 1 abstention (Madame PERDEREAU), 1 contre (Monsieur FOUILLEUL) et ne prennent pas part au vote les membres de la Sorgem (Madame LEROUX et Messieurs LEONHARDT, JOUBERT, MEARY, PETITTA, TANGUY, ZUNINO, AMRANE et JOUIN) :

17. CRACL 2016 – SORGEM – Concession de la ZAC de Belles Vues à Arpajon et Ollainville

- **APPROUVE** le compte rendu annuel aux collectivités locales relatif à la ZAC des Belles Vues pour l'année 2016.

Les deux délibérations suivantes sont adoptées par 49 voix, 1 abstention (Monsieur FOUILLEUL) et ne prennent pas part au vote les membres de la Sorgem (Madame LEROUX et Messieurs LEONHARDT, JOUBERT, MEARY, PETITTA, TANGUY, ZUNINO, AMRANE et JOUIN) :

18. CRACL 2016 – SORGEM – ZAC Maison Neuve à Brétigny-sur-Orge

- **APPROUVE** le compte rendu d'activités 2016 du parc d'activités de Maison Neuve à Brétigny-sur-Orge.

19. CRACL 2016 – SORGEM – ZAC Val Vert Croix Blanche

- **APPROUVE** le compte rendu d'activités 2016 de la ZAC d'activités économiques Val Vert Croix Blanche.

La délibération suivante est adoptée à l'unanimité :

20. Dévolement de la RD 117 – Acquisition de la parcelle A 1139 sur la commune du Plessis-Pâté

- **DECIDE** d'acquiescer auprès de la SORGEM la parcelle A 1139 pour un montant de 15 507,84 € HT soit 18 609,40 € TTC sises sur la commune du Plessis-Pâté.
- **AUTORISE** le Président de Cœur d'Essonne Agglomération ou son représentant à signer les actes d'achat ainsi que tous documents afférents aux acquisitions des terrains et aux parcelles objets de la présente.

La délibération suivante est adoptée par 50 voix et ne prennent pas part au vote les membres de la Sorgem (Madame LEROUX et Messieurs LEONHARDT, JOUBERT, MEARY, PETITTA, TANGUY, ZUNINO, AMRANE et JOUIN) :

21. SORGEM – Approbation du rapport de gestion, du bilan et des rapports du commissaire aux comptes – Année 2016

- **DONNE ACTE** au Président de la communication des comptes de la SORGEM.
- **APPROUVE** le rapport de gestion 2016 et le bilan au 31 décembre 2016 ainsi que les rapports (général et spécial) du Commissaire aux Comptes.

La délibération suivante est adoptée par 50 voix et ne prennent pas part au vote les membres de la SPL (Messieurs LEONHARDT, BRAIVE, JOUBERT, MEARY, PETITTA, TANGUY, BERAUD, ROUYER et JOUIN) :

22.SPL Francilienne Sud Aménagement - Approbation du rapport de gestion, du bilan et des rapports du commissaire aux comptes – Année 2016

- **APPROUVE** le rapport de gestion 2016, les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2016, le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées et le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de la SPL.

Les dix délibérations suivantes sont adoptées à l'unanimité :

23.Prise en considération de l'opération d'aménagement « entrée de la Croix Blanche» - Délimitation des terrains affectés par le projet

- **DECIDE** de prendre en considération l'opération d'aménagement « entrée de la Croix Blanche », conformément aux dispositions de l'article L. 424-1 3°) du code de l'urbanisme.
- **DECIDE** de délimiter les terrains affectés par ce projet, conformément au plan de périmètre annexé à la présente délibération.
- **AUTORISE** le Président de Cœur d'Essonne Agglomération ou son représentant à solliciter de la commune de Sainte-Geneviève-des-Bois la mise à jour de son Plan Local d'Urbanisme afin d'intégrer en annexe le périmètre de sursis à statuer relatif à l'opération d'aménagement.
- **PRECISE** que le dossier peut être consulté au siège de Cœur d'Essonne Agglomération.
- **AUTORISE** le Président à signer tout document se rapportant à ce dossier et à engager toutes les démarches relatives à ce dossier.

24.Aménagement du site de l'ex BA217 – Acquisition de la voie communale n°4 située dans l'ancienne BA217 en continuité de la rue de la Mare aux Joncs et de la route des Bordes

- **AUTORISE** l'acquisition de la voie communale n°4 située dans l'ancienne Base Aérienne (BA 217) en continuité de la rue de la Mare aux Joncs et de la rue des Bordes à la Commune de Plessis-Pâté, pour un euro symbolique.
- **AUTORISE** le Président, ou son représentant, à signer les actes correspondants à cette affaire.

25.Aménagement du site de l'ex BA217 – Cession de terrain appartenant à Cœur d'Essonne Agglomération à la société STEF

- **AUTORISE** la cession de la parcelle A2 d'une emprise de 12 m² à la société STEF, ou toute personne morale que cette dernière souhaiterait se substituer pour la réalisation de ce projet aux conditions équivalentes, à prendre sur la parcelle cadastrée C 80 d'une contenance de 49 ha 88 a 51 ca situés sur la commune du Plessis-Pâté, au prix de l'euro symbolique.
- **AUTORISE** le Président, ou son représentant, à signer les actes correspondants à cette affaire.

26.Approbation du plan de financement prévisionnel pour mener l'action d'aide à la création d'entreprise

- **DECIDE** d'approuver le plan de financement prévisionnel pour mener l'action d'aide à la création d'entreprise s'élevant à hauteur de 164 971,93€ dont une participation FSE à hauteur de 82 485,96€.
- **AUTORISE** le Président à signer tout document se rapportant à ce dossier et à engager toutes les démarches relatives à ce dossier.

27.Convention de partenariat pour favoriser le développement économique de Cœur d'Essonne avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat

- **APPROUVE** le projet de convention de partenariat pour favoriser le développement économique de Cœur d'Essonne avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat,
- **DECIDE** le financement de Cœur Essonne agglomération à la CCIE à hauteur de 18 180 € pour la durée de la convention,
- **DECIDE** financement de Cœur Essonne agglomération à la CMAE à hauteur de 15 000 € pour la durée de la convention,
- **PRECISE** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2018,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document se rapportant à ce dossier et à engager toutes les démarches relatives à ce dossier.

28. Avis sur le Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public

➤ **EMET** un avis favorable au Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public de l'Essonne.

29. Approbation du renouvellement du projet de fonctionnement des Relais Assistants Maternels du territoire de Cœur d'Essonne Agglomération pour la période 2018-2021

➤ **APPROUVE** les projets de fonctionnement, relatifs aux 4 Relais Assistants Maternels (RAM) de Cœur d'Essonne Agglomération :

- Pôle de Breuillet et de Bruyères le Châtel
- Pôle de Cheptainville, de Marolles en Hurepoix, d'Avrainville et de Guibeville
- Pôle d'Arpajon et de La Norville
- Pôle d'Ollainville et d'Egly

➤ **DIT QUE** ces projets sont conclus pour une période de 4 ans soit du 01.01.2018 au 31.12.2021.

➤ **AUTORISE** le Président à signer tout document se rapportant à ce dossier et à engager toutes les démarches relatives à ce dossier.

30. Intégration des résultats transférés des villes du budget annexe Assainissement

➤ **CONSTATE** le transfert des résultats budgétaires des budgets annexes communaux suivant :

Communes	Section d'exploitation	Section d'investissement
Arpajon	251 965,36 €	234 062,14 €
Avrainville	261,84 €	0,00 €
Cheptainville	17 894,03 €	3 388,99 €
Egly	491 222,08 €	-96 140,35 €
Guibeville	5 858,96 €	25 445,48 €
Marolles	-118 786,52 €	142 052,18 €
La Norville	49 012,88 €	73 252,50 €
Saint-Germain-Lès-Arpajon	66 419,71 €	692 230,83 €

➤ **DECIDE** d'intégrer ces résultats au Budget Supplémentaire du budget annexe assainissement.

31. Affectation des résultats de l'exercice 2016 du budget annexe Assainissement

➤ **CONSTATE** les résultats suivants :

Section de fonctionnement

. résultat de clôture

4 105 458,73 €

Section d'investissement

. solde d'exécution (001)

-528 623,17 €

. solde des restes à réaliser

-2 219 920,10 €

Soit un déficit de financement en section d'investissement de :

-2 748 543,27 €

➤ **DECIDE** d'affecter les résultats comme suit :

Il est proposé d'affecter le solde de la section de fonctionnement de la façon suivante :

. 1068 – dotations

2 748 543,27 €

. 002 – report en fonctionnement

1 356 915,46 €

32. Budget Supplémentaire 2017 – Budget annexe Assainissement & Eau potable

➤ **ADOpte** le Budget Supplémentaire 2017 du budget annexe «Assainissement – Eau potable» équilibré en dépenses et en recettes à :

Section d'investissement

3 386 855,63 €

et

Section de fonctionnement

1 970 750,32 €

33. Rapport annuel 2016 du service public d'Assainissement

➤ **PREND ACTE** de la présentation du rapport annuel 2016 pour le service public d'assainissement.

La délibération suivante est adoptée à l'unanimité :

34. Approbation de l'adhésion du SIERME au SIARCE et des statuts modifiés du SIARCE

➤ **APPROUVE** l'adhésion du SIERME au SIARCE pour l'intégralité de ses compétences qu'il exerce pour les communes d'Ormoy, Le Coudray-Montceaux, Auvernaux, Nainville-les-Roches, Chevannes, Champcueil, Villabé, Vert-Le-Grand et Fontenay-Le-Vicomte.

➤ **ADOpte** la modification des statuts, proposée et votée par le comité syndical du SIARCE le 22 juin 2017.

35. Rapport annuel 2016 du service public d'Eau potable

- **PREND ACTE** de la présentation du rapport annuel 2016 pour le service public d'eau potable.

Les trois délibérations suivantes sont adoptées à l'unanimité :

36. Approbation du règlement de service de la régie publique Eau Cœur d'Essonne

- **APPROUVE** le projet de règlement de service de la Régie Publique de l'Eau Cœur d'Essonne.

37. Convention partenariale avec IDF Mobilités pour le réseau de transport Nord Hurepoix

- **AUTORISE** le Président à signer la convention partenariale du réseau Nord Hurepoix avec Ile-de-France Mobilités, la Communauté Paris Saclay, CEAT et les Transports Daniel Meyer.

38. Convention de remise d'ouvrages relatifs au projet Tram 12 Express

- **AUTORISE** le Président à signer la convention tripartite relative à la réalisation des travaux du projet Tram 12 Express et à la remise des ouvrages avec Ile-de-France Mobilités et la Ville de Morsang-sur-Orge.
- **DIT** que cette convention n'implique aucune participation financière de Cœur d'Essonne Agglomération à Ile-de-France Mobilités.

Les quatre délibérations suivantes sont adoptées par 49 voix et ne prennent pas part au vote les membres de la Sorgem (Madame LEROUX et Messieurs LEONHARDT, JOUBERT, MEARY, PETITTA, TANGUY, ZUNINO, AMRANE et JOUIN) :

39. CRACL 2016 – SORGEM – Mandat pour la programmation et la réalisation d'un immeuble de bureaux à Ste Geneviève des Bois (espace St Exupéry – 157/159 route de Corbeil)

- **APPROUVE** le compte rendu d'activités 2016 présenté par la SORGEM, concernant son mandat pour la construction et l'aménagement d'un immeuble de bureaux aux 157-159 route de Corbeil à Sainte-Geneviève-des-Bois.

40. CRACL 2016 - SORGEM – Mandat pour la construction et l'aménagement de la Cité Val-Vert au Plessis-Pâté

- **APPROUVE** le compte rendu d'activités 2016 présenté par la SORGEM, concernant son mandat pour la construction et l'aménagement de la Cité Val-Vert au Plessis-Pâté.

41. CRACL 2016 – SORGEM – Mandat pour l'aménagement d'une médiathèque sur la commune de Brétigny-sur-Orge

- **APPROUVE** le compte rendu d'activités 2016 présenté par la SORGEM, concernant son mandat pour la construction d'une médiathèque à Brétigny-sur-Orge.

42. CRACL 2016 – SORGEM – Mandat pour l'aménagement d'une médiathèque sur la commune de Ste Geneviève des Bois

- **APPROUVE** le compte rendu d'activités 2016 présenté par la SORGEM, concernant son mandat pour la construction d'une médiathèque à Sainte-Geneviève-des-Bois.

Les dix délibérations suivantes sont adoptées à l'unanimité :

43. Convention de fonds de concours entre Cœur d'Essonne Agglomération et la commune de Brétigny sur Orge relatif aux travaux de voirie pour l'année 2017

- **APPROUVE** les termes de la convention de fonds de concours entre Cœur d'Essonne Agglomération et la commune de Brétigny sur Orge portant sur les travaux de voiries réalisés par l'Agglomération.
- **PRECISE** que le marché de travaux relatif aux travaux de voirie pour l'année 2017 a été notifié pour un montant estimatif de 525 000,00 € HT.
- **PRECISE** que la mairie de Brétigny sur Orge s'engage à verser à Cœur d'Essonne Agglomération une participation, sous forme de fonds de concours, d'un montant de 225 189,00 €.
- **AUTORISE** le Président à signer tout document se rapportant à ce dossier et à engager toutes les démarches relatives à ce dossier.

44. Coût horaire des vacations de médecin (en crèche)

- **DECIDE** de verser au médecin de crèche une rémunération horaire de 80 euros brut.

45. Versement de l'aide financière du FIPHFP à un agent de la collectivité pour un appareillage médical

- **AUTORISE** le reversement de l'aide accordée par le FIPHFP à CDEA s'élevant à 1800.58 € à l'agent concerné,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document se rapportant à ce dossier et à engager toutes les démarches relatives à ce dossier.

46. Adhésion de Cœur d'Essonne Agglomération à la procédure de renégociation du contrat groupe d'assurance statutaire du CIG de Versailles

- **DECIDE** de se joindre à la procédure de renégociation du contrat groupe d'assurance que le Centre Interdépartemental de Gestion va engager début 2018 conformément à l'article 26 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984.
- **PREND ACTE** que les taux de cotisation lui seront soumis préalablement afin qu'il puisse prendre ou non la décision d'adhérer au contrat groupe d'assurance souscrit par le CIG à compter du 1er janvier 2019.
- **AUTORISE** le Président à signer tout document se rapportant à ce dossier et à engager toutes les démarches relatives à ce dossier.

47. Approbation du bilan d'exécution du contrat de cohésion sociale et urbaine du Val d'Orge

- **APPROUVE** le bilan d'exécution à mi-parcours du contrat de cohésion sociale et urbaine.
- **DECLARE** respecter les quatre items suivants du label départemental pour le bonus :
 - adhésion au Fond de Solidarité Logement, conformément aux délibérations ci annexées
 - mise en place d'un Plan Climat Energie avec volet territorial, conformément aux délibérations et document ci annexées
 - mise en place d'un plan d'accessibilité handicap, conformément aux délibérations et documents ci annexées
 - mise en place d'une stratégie locale en faveur de la biodiversité, conformément aux délibérations et documents ci annexés
- **SOLLICITE** du Département le versement de la somme de 51 302 €, correspondant au bonus, eu égard au respect par la collectivité des engagements volontaristes ci-dessus énoncés au prorata du montant des travaux présenté.
- **AUTORISE** Monsieur Le Président ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à la présente délibération.

48. Avenant n°1 à la convention d'objectifs et de moyens signée avec le CLIC Orgessonne

- **APPROUVE** le tableau récapitulatif des subventions communales du CLIC, précisant le montant dû par habitant par commune, et l'augmentation de la participation de Cœur d'Essonne Agglomération au CLIC Orgessonne.
- **APPROUVE** les termes de l'avenant n°1 à la convention d'objectifs, pour l'année 2017 signé avec le Centre Local d'Information et de Coordination en Gérontologie (CLIC) Orgessonne.
- **PRECISE** que le montant de la subvention supplémentaire allouée pour l'année 2017 dans le cadre de l'avenant n°1 est de 1 663.89€.
- **AUTORISE** la signature dudit avenant n°1.

49. Modification des dispositions relatives à la TVA - Cession parcelle cadastrée AN312 d'une emprise d'environ 12304M2 – ZI des Ciroliers à Fleury-Mérogis, adoptée par délibération du 22 juin 2017

- **MODIFIE** comme suit la délibération n°17.104 du 22 juin 2017 :
- **DECIDE** de vendre la parcelle cadastrée AN 312, d'une emprise d'environ 12 304m², propriété de Cœur d'Essonne Agglomération, sise ZI des Ciroliers, au prix de 110 Euros HT le m², majoré de la TVA due en vigueur au jour de la signature de la vente, soit un montant total d'environ 1.353.440€ H.T.
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer la promesse de vente correspondante et l'acte authentique, ainsi que tout document afférent à la vente de la parcelle, et à engager toutes les démarches relatives à ce dossier.

50. Convention de signalisation d'une zone de covoiturage sur le parking d'Intermarché situé sur la commune de Longpont-sur-Orge

➤ **AUTORISE** le Président à signer la convention de signalisation d'une zone de covoiturage engageant Cœur d'Essonne Agglomération à communiquer sur l'implantation d'une zone de covoiturage sur la commune de Longpont-sur-Orge.

51. Convention financière entre Cœur d'Essonne Agglomération et la commune de Saint-Michel-sur-Orge pour les travaux de remplacement des chaudières communes à la piscine Caneton et au gymnase COSEC

➤ **AUTORISE** le Président, ou son représentant, à signer ladite convention et tout avenant éventuel, pour un montant de travaux évalué à 31 741,10 € HT et une participation de la ville de 10 580,37 € H.T.

52. Convention locale pour l'enfouissement coordonné des réseaux aériens de communications électroniques d'ORANGE et des réseaux aériens de distribution d'électricité établis sur supports communs portant attribution à ORANGE de la propriété des installations souterraines de communications électroniques

➤ **AUTORISE** le Président à signer la convention cadre locale avec France Telecom.

➤ **AUTORISE** le Président à signer chaque convention particulière découlant de cette convention cadre.

La séance est levée à 00h40

Fait à Ste Geneviève-des-Bois, le 19 octobre 2017.

Le présent extrait a été affiché
ce jour à proximité de la porte
de la Communauté Cœur d'Essonne Agglomération
en exécution de la loi N° 99-586 du 12 juillet 1999.

Le Président,

Eric BRAIVE.

